

Dossier de presse

Ne pas s'assurer,
c'est se mettre en danger.
Moi, mes proches, les autres.



L'assurance représente une petite part du budget auto. Or rouler sans assurance peut avoir des conséquences dramatiques et durables. Certes, en cas d'accident, le Fonds de Garantie indemnise les victimes au titre de la solidarité nationale. Mais il se retourne contre les responsables qui devront rembourser les sommes versées, parfois pendant toute leur vie.

Alors pas d'hésitation : Prenez de l'assurance !

Pour en savoir plus sur le Fonds de Garantie : www.fga.fr



Avec la participation



CODES ROUSSEAU

Avec le soutien



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Conduite sans assurance : le Fonds de Garantie reconduit sa campagne à destination des futurs conducteurs.

Qu'est-ce qui peut vous coûter une amende de 3 750 euros, 3 ans de prison, des années pour rembourser votre dette et qui a déjà coûté, rien que pour 2007, 80 millions d'euros à la solidarité nationale ?

Réponse : conduire sans être assuré !

Le Fonds de Garantie, qui indemnise les victimes d'accidents de la route lorsque l'auteur n'est pas assuré ou non identifié, a souhaité reconduire en 2008 sa campagne de sensibilisation aux conséquences de la conduite sans assurance, intitulée « Prenez de l'assurance ».

Pourquoi organiser une campagne pour lutter contre la non assurance ?

- en 2007, la conduite sans assurance continue sa hausse,
- 2% des véhicules impliqués dans un accident corporel ne sont pas assurés,
- la conduite sans assurance touche davantage les conducteurs les plus jeunes et plus particulièrement les 15-24 ans qui représentent 44,6% des conducteurs accidentés et sans assurance,
- les conducteurs sans assurance se distinguent également par un comportement routier dangereux.

Pour ces raisons, le Fonds de Garantie renouvelle en 2008 sa campagne de prévention en élargissant le public cible et en créant un réseau de partenaires afin de démultiplier son action.

Au-delà d'une campagne, une véritable action de formation

Le principe de la campagne est simple. Pour sensibiliser les conducteurs aux dangers de la conduite sans assurance, ces derniers suivront un enseignement spécifique lors de leur formation dans les auto-écoles, les écoles d'apprentissage professionnel et les réseaux d'éducation à la sécurité routière.

Cet enseignement sera dispensé par des animateurs formés par les partenaires du Fonds de Garantie pour cette opération : l'Automobile Club Action Plus (ACA+), et sa filiale Automobile Club Prévention (ACP).

L'opération débute en octobre 2008 à Bordeaux avant d'être étendue jusqu'en juin 2009 dans les régions Ouest, Nord, Rhône et dans le sud de la région parisienne.

3 messages spécifiques pour les différents publics

- les jeunes conducteurs : « *Permis en poche ? Prenez de l'assurance* »
- les jeunes en apprentissage professionnel : « *Premier boulot, première voiture ? Prenez de l'assurance.* »
- le public pris en charge dans les événementiels prévention de la sécurité routière et dans les stages de récupération de points d'ACA+ : « *Ne pas s'assurer, c'est se mettre en danger. Prenez de l'assurance.* »

Cible visée - Public attendu

- 200 auto-écoles, choisies dans des zones « à risques » (population jeune et milieux sociaux peu favorisés), 14 000 stagiaires
- 100 établissements professionnels, 9 000 élèves en apprentissage professionnel
- 125 relais sécurité routière, 12 500 personnes
- 2 700 personnes en stage de récupération de points.

Par son caractère préventif et pédagogique, cette opération, qui a obtenu le soutien de la direction de la sécurité et de la circulation routière (DSCR), doit aider les jeunes conducteurs et les autres à adopter un volant une attitude responsable et citoyenne.

La non-assurance : un phénomène négligé aux conséquences dramatiques

Rouler sans assurance est contraire à la loi

La loi oblige tous les propriétaires de véhicules à moteur circulant sur le sol (de la voiture au quad en passant par les scooters, motos, etc) à souscrire un contrat d'assurance couvrant la responsabilité civile, souvent nommée assurance « au tiers ». Cela permet d'indemniser :

- les blessures causées à un piéton, au passager de son propre véhicule, à l'occupant d'un autre véhicule
- les dégâts causés à une autre voiture, un deux-roues, un immeuble...

Rouler sans assurance peut avoir des conséquences dramatiques et durables

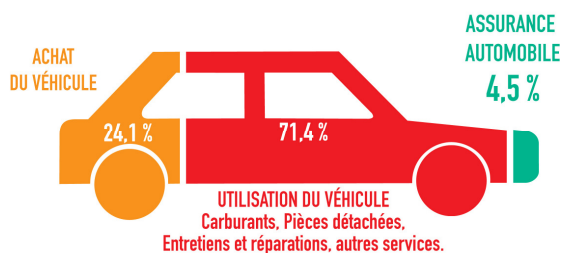
La victime d'un accident dont le responsable n'est pas assuré est toujours indemnisée par le Fonds de Garantie au titre de la solidarité nationale.

Le responsable non assuré de l'accident non seulement n'est pas indemnisé pour ses propres dommages, matériels comme corporels, mais il doit rembourser les sommes versées par le Fonds de Garantie à la victime. Les conséquences peuvent être particulièrement dramatiques si l'accident qu'il a provoqué est grave : culpabilité, déboires judiciaires et endettement personnel, voire familial, parfois à vie.

Rouler sans assurance est un calcul dérisoire pour réaliser des économies

Le budget assurance : une petite partie du budget automobile

Source INSEE : moyenne 1998 - 2006



Quelques chiffres (source Sécurité Routière)

- 43,8 % des conducteurs non assurés impliqués dans un accident en 2007 ont entre 15 et 24 ans
- 50,3 % des véhicules non assurés impliqués dans un accident en 2007 sont des deux-roues
- 85 000 procès-verbaux ont été dressés en 2006 pour défaut de permis, permis non valable,
- 4,2% des moins de 18 ans conduisent sans assurance (tous véhicules à moteur)
- 1,6% des étudiants conduisent sans assurance (tous véhicules à moteur)

«Prenez de l'assurance » une campagne de communication

Un chef d'orchestre : le Fonds de Garantie

Le Fonds de Garantie est un organisme d'indemnisation créé par la loi qui exerce, depuis plus de 50 ans, des missions d'intérêt général au titre de la solidarité nationale. Il a pour vocation d'indemniser les victimes de dommages dont le responsable est non assuré, non identifié ou dont l'assureur est défaillant. Il se retourne ensuite contre les auteurs responsables de dommages. Financé principalement par la collectivité des assurés et par les entreprises d'assurance, il ne perçoit aucun financement de l'Etat qui fixe néanmoins les montants des cotisations.

Il s'est vu confier par la loi de sécurité financière de 2003 une mission de prévention de la non-assurance.

C'est dans cette perspective qu'il a décidé en 2007 de financer une campagne de prévention à la conduite sans assurance auprès des jeunes.

Des objectifs

- lutter contre la non-assurance automobile,
- informer les conducteurs, leurs familles et les publics à risques aux conséquences de la non-assurance,
- encourager des comportements routiers responsables.

De nouvelles cibles

- les jeunes en cours de formation à la conduite,
- les jeunes en formation professionnelle qui seront amenés par leurs métiers à conduire régulièrement,
- le public des actions de prévention des relais de sécurité routière,
- les stagiaires en récupération de points auprès d'ACA +.

Un dispositif

- un logo représentant une vignette d'assurance et reprenant les visuels auto et moto et la signature « Prenez de l'assurance »,
- un message fort : « **Ne pas s'assurer, c'est se mettre en danger. Moi, mes proches et les autres** »,
- 3 messages pour les publics spécifiques :
 - les jeunes conducteurs : « **Permis en poche ? Prenez de l'assurance** »,
 - les jeunes en formation professionnelle : « **Premier boulot, première voiture ? Prenez de l'assurance** »,
 - tout public : « **Ne pas s'assurer, c'est se mettre en danger. Prenez de l'assurance** ».

«Prenez de l'assurance » une campagne de communication (suite)

Les outils de la campagne

- un DVD Rom, support essentiel de la formation, présentant :
 - un jeu quizz avec des questions pour sensibiliser,
 - des chiffres clés sur la non assurance pour faire douter/éveiller,
 - 3 films « témoignages » pour interpeller : des films courts et forts pour prouver que cela n'arrive pas qu'aux autres, à partir d'histoires vraies qui pourraient leur arriver,
 - une formation théorique par le moniteur pour approfondir et échanger,
 - un quizz validation pour se souvenir.

- des affiches et des dépliants sur les lieux concernés : auto-écoles partenaires de l'opération, centres de formation professionnelle, centres d'éducation à la sécurité routière ...

3 affiches pour 3 publics

Auto-écoles

**Permis en poche ?
Prenez de l'assurance !**

prenez de l'assurance

L'assurance représente une petite part de budget auto. Or, réaliser sans assurance peut avoir des conséquences étonnantes et durables. Certain, en cas d'accident, le Fonds de Garantie indemnise les victimes ou ceux de la même filière assurée. Mais il ne rembourse contre les responsables qui doivent rembourser les sommes mises à disposition par leur loi.

Alors pas d'hésitation : Permis en poche ? Prenez de l'assurance !

FG
FONDS DE GARANTIE

Pour en savoir plus sur le Fonds de Garantie : www.fg.fr

Avec le partenaire : **CODES ROUSSEAU**

Filières professionnelles

**1^{er} boulot, 1^{ère} voiture ?
Prenez de l'assurance !**

prenez de l'assurance

L'assurance représente une petite part de budget auto. Or, réaliser sans assurance peut avoir des conséquences étonnantes et durables. Certain, en cas d'accident, le Fonds de Garantie indemnise les victimes ou ceux de la même filière assurée. Mais il ne rembourse contre les responsables qui doivent rembourser les sommes mises à disposition par leur loi.

Alors pas d'hésitation : 1^{er} boulot, 1^{ère} voiture ? Prenez de l'assurance !

FG
FONDS DE GARANTIE

Pour en savoir plus sur le Fonds de Garantie : www.fg.fr

Avec le partenaire : **CODES ROUSSEAU**

Centres d'éducation à la sécurité routière

**Ne pas s'assurer,
c'est se mettre en danger.
Moi, mes proches, les autres.**

prenez de l'assurance

L'assurance représente une petite part de budget auto. Or, réaliser sans assurance peut avoir des conséquences étonnantes et durables. Certain, en cas d'accident, le Fonds de Garantie indemnise les victimes ou ceux de la même filière assurée. Mais il ne rembourse contre les responsables qui doivent rembourser les sommes mises à disposition par leur loi.

Alors pas d'hésitation : Prenez de l'assurance !

FG
FONDS DE GARANTIE

Pour en savoir plus sur le Fonds de Garantie : www.fg.fr

Avec le partenaire : **CODES ROUSSEAU**

Des partenaires associés à l'opération reconnus pour leur savoir-faire

Le Fonds de Garantie s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de partenaires dans le domaine de la prévention et de la formation : l'Automobile Club Action + avec sa filiale l'Automobile Club Prévention et Codes Rousseau.



L'Automobile Club Action + (ACA+), association à but non lucratif, a pour objectif de promouvoir la mobilité et la sécurité. Outre son rôle de représentation générale des automobilistes, ACA+ a développé des services pour les automobilistes au quotidien, notamment en matière d'information, de consultation juridique, de dépannage, d'assistance et de formation.

C'est dans le cadre des stages de récupération de points qu'ACA+ forme des stagiaires aux conséquences de la non-assurance.



Automobile Club Prévention, filiale d'Automobile Club Action +, est une structure de formation en matière de sécurité routière et de conseil pour la mise en place de plans de prévention du risque routier.

Spécialisée dans les stages de formation et de prévention auprès des jeunes, le Fonds de Garantie s'appuie sur l'expérience des formateurs ACP pour créer le réseau national de partenaires relais sur les 3 cibles visées, les former aux outils pédagogiques et les rendre aptes à s'adapter sur leurs cibles spécifiques.

La campagne sera également diffusée dans les centres de formation ACP.



Codes Rousseau insère une information sur les conséquences de la non assurance dans ses ouvrages destinés aux auto-écoles (conduite accompagnée et codes de conduite) et dans ses guides diffusés auprès des librairies (éditions Hachette et Michelin), représentant une diffusion globale d'environ 500 000 exemplaires.

ANNEXE 1 Quelques chiffres

Chiffres du Fonds de Garantie sur les indemnisation d'accidents de la circulation en 2007

- 27 370 dossiers ouverts
- 111 millions d'euros réglés aux victimes d'accidents de la circulation
- dont 95,5 millions d'euros versés aux victimes d'auteurs non-assurés
- 16 millions d'euros encaissés grâce aux recours contre les auteurs

Répartition par âge des conducteurs non assurés *(impliqués dans un accident corporel en 2007)*

indéterminé	3,8%
0-14 ans	7,6%
15-24 ans	3,6%
25-44 ans	2%
45-64 ans	0,8%
65 ans et +	0,4%

sources : ONISR, Bilan 2007

Répartition par profession des conducteurs non assurés *(impliqués dans un accident corporel en 2007)*

Moins de 18 ans	4,2%
Etudiant	1,6%
Conducteur professionnel	0,7%
Agriculteur	0,9%
Profession indépendantes	1,3%
Cadre sup. chef d'entreprise	0,4%
cadre	1%
Ouvrier	3,5%
retraité	0,4%
Chômeur	8,5%
Autres	2,4 %

Source : ONISR, Bilan 2007

Répartition par type de véhicules non assurés *(impliqués dans un accident corporel en 2007)*

Cyclomoteur	5,1%
Motocyclette	3,1%
Voiture de tourisme	1,4%
camionnette	1%
Poids lourd	0,1%
Transport en commun	0,1%

Source : ONISR, Bilan 2006

Quelques causes d'intervention du Fonds de Garantie

La non-assurance ou l'absence de garantie

- Contrat d'assurance de responsabilité civile non souscrit (*véhicule non assuré*)
- Non-paiement de la prime (*30 jours après la lettre recommandée de l'assureur*)
- Contrat d'assurance suspendu ou résilié par l'assureur
- Vente du véhicule (*n'est plus assuré à partir de 0 heure, le lendemain*)
- Changement de véhicule (*sans effectuer le transfert de l'assurance*)

La nullité de contrat opposable au responsable pour fausse déclaration ou omission intentionnelle concernant :

- le conducteur habituel (ex : *le véhicule, assuré par le père, est utilisé habituellement par le fils jeune conducteur*)
- les antécédents (ex : *accidents, condamnation pour conduite en état alcoolique, suspension ou retrait de permis... non déclarés lors de la souscription ou en cours de contrat*)
- l'utilisation du véhicule (ex : *véhicule assuré en usage privé alors qu'il sert à des déplacements professionnels*)
- tout élément susceptible de modifier l'objet du risque à garantir ou l'appréciation que l'assureur peut s'en faire. *Conséquence : la prime d'assurance est moins chère que ce qu'elle devrait être.*
- tout changement ou modification essentielle des caractéristiques du véhicule (ex : *débridage d'une moto, changement de moteur d'un véhicule*).

➔ **La nullité est prononcée par une décision de justice.**

Quelques causes d'intervention de l'assureur

Le Fonds de Garantie n'intervient pas mais l'assureur indemnise la victime et peut se retourner contre le responsable de l'accident ou son assuré.

- Fausse déclaration ou omission non intentionnelle découverte après le sinistre. (ex : *un assuré ne déclare pas une suspension de permis parce que celle-ci n'était pas liée à un sinistre*)
- Conducteur non déclaré au contrat, ou non autorisé (ex : *vol ou emprunt du véhicule à l'insu de son propriétaire*)
- Franchise supplémentaire applicable (ex : *conduite du véhicule par un tiers dont le permis est récent*)
- Transport dans des conditions anormales de sécurité (ex : *surcharge du véhicule, surnombre de passagers*)
- Adjonction d'une remorque non déclarée au contrat (*si cela aggrave le risque*)
- Conducteur démuné de permis de conduire ou faisant l'objet d'une suspension de permis, ou conduisant sous l'emprise de l'alcool
- Déclaration tardive du sinistre.

ANNEXE 4 Scénarii des 3 films

Les trois films « témoignages » sont issus de faits réels traités par les équipes du Fonds de Garantie. Ils ont été conçus de façon à interpeller les jeunes et leur prouver que cela n'arrive pas qu'aux autres.

Film 1 « Une nouvelle voiture »



Une jeune femme, 25 ans, jolie, roule très doucement sur une belle route de campagne.

« Depuis qu'il avait son permis, Fred nous gonflait avec l'achat de sa voiture. Il cherchait la perle rare, le petit cabriolet qui, pensait-il, suffirait à faire de lui un mec mortel. » C'est drôle les mecs.

Fred, c'était un bon copain, toujours prêt à faire la teuf. Mais bon, je sentais bien que lui, il aurait bien aimé que je sois un peu plus qu'une bonne copine.

Un samedi, c'était le 13 mai, une date dont je me souviens, Fred m'a appelée pour me dire que ça y était, qu'il l'avait trouvé son cabriolet tout bien, pas cher, il était comme un ouf ! Un pur gosse qui a un nouveau jouet.

Le samedi, j'avais le droit de sortir, et Fred a super insisté pour venir me chercher.

Je voulais pas qu'il croit que c'était arrivé juste parce qu'il avait une caisse, mais bon, j'ai dit oui. J'avais 17 ans ; c'est l'âge où on se laisse un peu faire.

Fred est arrivé vers 22h ; poli avec mes parents, tout bien. Recommandation de maman qui nous demande d'être prudents.

Et on part, cheveux au vent, nez en l'air, avant d'embarquer deux copines à moi sur le chemin.

La boîte n'est pas loin. 8-10 km de cette petite route que j'aimais bien.

Là-bas, au bout, il y a le Repaire, une petite boîte de campagne, sympa, où on connaissait tout le monde. Je n'y suis jamais retournée...

Ce soir-là, Fred n'arrêtait pas de sortir pour montrer sa caisse à ses potes. Et moi, pendant ce temps, je faisais ma vie : danse et discute. Bonne soirée.

Vers 3 heures, il est venu jouer le responsable : c'était l'heure limite pour nous ramener. Il avait raison et nous sommes parties avec lui, dans son joli cabriolet.

Il n'avait pas bu, en tout cas il n'était pas saoul, mais il a voulu nous impressionner dans la ligne droite... Là-bas.

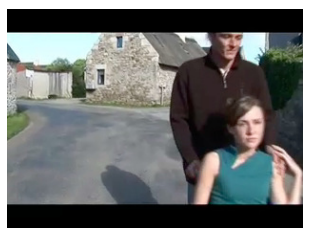
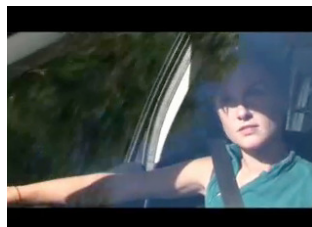
J'en avais vraiment rien à foutre, moi, mais Vroummmm. Fred, lui, il rigolait, juste avant de perdre le contrôle de la voiture. On a fait un écart. Les pneus ont crissé, j'ai crié, et je me souviens juste de ce mur qui fonçait sur nous.

En me réveillant, on m'a dit que mes deux copines s'en étaient sorties choquées mais indemnes. J'ai appris que Fred, lui, était légèrement blessé. J'ai aussi appris qu'il n'avait pas d'assurance pour sa voiture. Trop pressé de frimer avec sa belle caisse, il s'était dit qu'il attendrait lundi pour l'assurer. Trop tard.

Dans un premier temps, c'est le Fonds de Garantie qui a pris en charge toute l'indemnisation de mon accident.

Aujourd'hui, la dette est lourde. Notre vie à tous les deux a basculé. Fred est lourdement endetté pour rembourser le Fonds de Garantie et moi, depuis ce jour, j'ai une nouvelle voiture pour la vie...

On découvre qu'elle est en fauteuil roulant.



Film 2 « L'apprentissage de la vie »

Mon histoire, elle est terrible !

Depuis 3 ans. A l'époque, je cherchais un stage pour valider mon BEP en alternance.

Non, c'était super galère. J'avais dû envoyer 50 CV... le cauchemar : 2 réponses. La première, c'était vraiment trop loin et pour la deuxième, j'avais rendez-vous 3 jours plus tard, à 8 h.

Non, c'est la veille que je me suis mis à flipper. Un problème de bus et je suis en retard. Et ça fait mauvais genre pour le premier entretien.

Non, j'avais le permis mais pas de voiture. Et mon père, il avait besoin de la sienne, et puis il est jamais chaud pour me la prêter. Alors j'ai pensé à David.

David, c'est mon vieux pote. On se connaît depuis le primaire, on jouait au foot ensemble, et ensemble, on en a fait de belles...

Hou... Je préfère pas trop savoir comment il se débrouille, David. Il a arrêté le bahut très tôt et il traîne souvent dans des embrouilles, mais bon, c'est mon pote et il a une voiture. Pas une super caisse, loin de là, mais une poubelle qui roule bien.

Il en a jamais besoin le matin. Le matin, c'est pas son truc à David.

J'avais récupéré la bagnole et les papiers la veille, et j'avais refusé son plan fête. Parce qu'à 7h pétante, je démarrais. En conduisant, j'avais les super boules : si ce stage ne marche pas, je suis vraiment mal. Et du coup, à la rentrée, je ne sais pas trop ce que je fais.

Super prudent. Et je répète dans ma tête ce que je dois dire, pas dire. Téléphone ! Si c'était mon patron ! Je réponds sans réfléchir. C'est David ! Mais il a pas le temps de me dire ce qu'il a à me dire, je me déporte et bing, je fauche un vélo sur ma droite.

David hurle mais je raccroche. Un gamin sur un vélo. Il a fait un soleil monstrueux et il est retombé lourdement sur le dos. Je crois. Je suis paralysé.

Qu'est ce que tu veux faire ? Tu veux pas voir c'est tout ! Je suis resté au volant sans bouger. Je crois bien que je pleurais.

Des gens sont venus vers le même, vers moi... Je suis sorti, j'ai vu le gamin. Je n'oublierai jamais toute cette douleur que j'ai pu lire dans son regard...

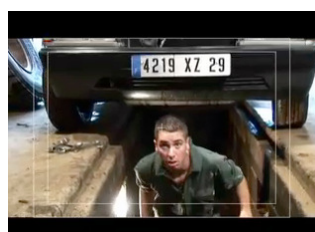
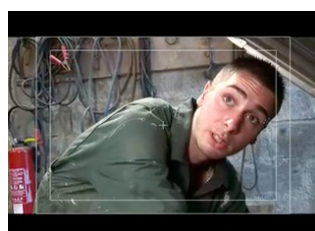
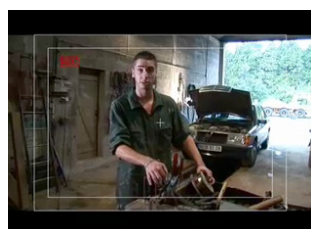
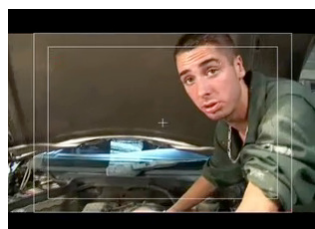
Après tout est allé très vite : police, pompiers, remorquage du véhicule...

David rappelait, mais je ne répondais pas. Ce qu'il voulait me dire, j'allais le savoir bien assez tôt. Il voulait me prévenir de faire gaffe car, même si y'avait la vignette verte sur le pare-brise, le contrat d'assurance de la caisse était résilié étant donné que David n'avait pas payé sa dernière prime. Tout ça pour pouvoir s'offrir des vacances au soleil. Et cet idiot avait oublié de me le dire.

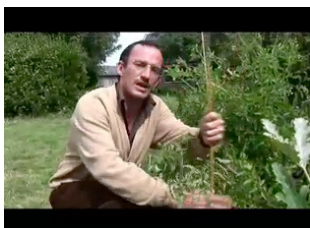
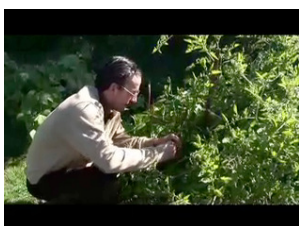
Heureusement pour le gamin, c'est le Fonds de Garantie qui a payé son indemnisation.

Voilà comment on se retrouve responsable d'un accident et coupable de rouler sans assurance. J'en veux à mon copain d'enfance...

Même si maintenant j'ai un job, chaque mois, une partie de mon salaire est ponctionnée pour des années et j'ai toujours les images qui me reviennent de cet accident... Je dois vivre aujourd'hui avec tout cela...



Film 3 « L'erreur d'un père »



Cette année-là, en 2003, Martin avait tout réussi. Son bac, le concours pour intégrer une école de graphisme et même son permis. Le tout du premier coup, sans bavure. J'étais fier de lui. Normal, je suis son père.

Le seul problème, c'était que son école de graphisme était à Bordeaux. Et que nous habitons Nantes.

Mais bon, je lui avais promis de lui payer une voiture s'il réussissait tout et, de toute façon, Martin allait en avoir besoin pour les trajets entre le foyer d'étudiants et son école.

Notre voisin avait une vieille voiture en très bon état, mais il était trop âgé pour la conduire. Elle convenait à Martin, qui s'en foutait un petit peu du moment que ça roulait, et je l'ai achetée.

Évidemment, je l'ai assurée. Et là, j'ai déchanté. J'étais considéré comme un bon conducteur, avec 50% de bonus. Martin, lui, n'avait aucune expérience de la route et la surprime « jeune conducteur », en plus du loyer, de l'inscription à l'école... ça commençait à faire beaucoup.

Alors j'ai eu l'idée de prendre l'assurance à mon nom. J'ai déclaré être le conducteur habituel. Comme ça, la voiture était assurée, et tout le monde était rassuré.

À la rentrée, Martin est parti à Bordeaux. Ha, les adieux. Sa mère inquiète, sa petite sœur en larmes, et moi, heureux et triste, comme un père qui voit son fils grandir et s'éloigner. C'est la vie.

Martin s'est installé à Bordeaux, et nous, on a continué notre vie sans lui.

Six mois plus tard, en allant en cours avec un de ses copains, Martin a grillé un feu rouge – il ne l'avait pas vu – et il a percuté une jeune femme qui traversait la rue, sur les clous. Là, c'était grave : la fille a heurté le trottoir avec la tête : traumatisme crânien et des séquelles irréversibles.

Martin était hyper choqué, furieux contre lui, contre sa bêtise. Il se sentait coupable et il avait raison. Et bientôt, moi aussi j'allais être coupable.

Comme il y avait un blessé grave, il y a eu une enquête de l'assureur. Circonstances de l'accident, témoignage du passager, tout concordait : Martin se servait de la voiture tous les jours à Bordeaux, c'était donc bien lui le conducteur habituel et pas moi.

Martin et moi l'avons d'ailleurs reconnu : c'était vrai, je n'avais jamais conduit cette voiture, sauf pour l'essayer le jour de l'achat.

À partir de là, l'assureur a estimé que j'avais fait une fausse déclaration au moment de la souscription du contrat et en a invoqué la nullité. Le tribunal a considéré que le contrat était effectivement nul. Tous les frais d'hospitalisation de la jeune femme renversée et la pension qu'il va falloir lui verser, c'est à nous de les payer. Le Fonds de Garantie a avancé l'argent, mais il faut rembourser.

Martin a fini son école et cherche aujourd'hui du travail. Dès qu'il en aura trouvé, il devra encore payer pendant plusieurs dizaines d'années. Tout ça parce que son imbécile de père, moi, a voulu économiser trois ronds en se croyant plus malin de frauder l'assurance. »

